



## Règlement des épreuves du Challenge de l'Office Municipal des Sport de Rezé

1. L'organisation de cette compétition est autorisée par le Comité National Course.
2. Le règlement national est applicable.
3. Les patineurs s'engagent à respecter le règlement national de Roller Skating en vigueur.
4. Tous les clubs régionaux sont invités.
5. Les inscriptions doivent être parvenues avant le samedi 10 mars 2007 .
6. Le classement général s'effectuera sur l'unique course de l'après-midi.
7. Les compétitions sont open. Il y aura trois récompenses par catégorie.
8. Les compétitions se dérouleront sur Anneau des Sorinières (rue des Bocages aux Sorinières).
9. Un poste de secours sera en place sur le circuit.
10. Le port du casque est obligatoire pour les courses
11. Le port du dossard est obligatoire, et devra être fixé au dos du patineur ainsi que sur la cuisse gauche et droite.
12. Le R.S.R. se réserve le droit de modifier le programme de la manifestation en cas de nécessité.

## Règlement du Challenge de l'Office Municipal de Rezé

Pour chaque catégorie, le comptage des points se fera de la façon suivante :

<b>1<sup>er</sup></b> □	<b>5 points</b>
<b>2<sup>ème</sup></b> □	<b>3 points</b>
<b>3<sup>ème</sup></b> □	<b>1 point</b>

1. Chaque catégorie participe au calcul du total des points.
2. Il sera remis au club vainqueur une réplique du **TROPHEE** qui lui sera acquise.
3. Le **CHALLENGE** sera gagné définitivement par le club déclaré vainqueur trois années consécutives, lequel se verra remettre le **TROPHEE**.
4. La participation au **CHALLENGE** signifie, de fait, l'acceptation du règlement.